

RAPPORT FINANCIER

Faits saillants 2025



Adoption du dépôt du rapport financier le 9 juin 2026

Audité par une firme indépendante : Martin Boulard S.E.N.C.R.L., Société de comptables professionnels agréés



La parole est au maire

L'année 2025 a une fois de plus été marquée par une gestion responsable et une vision claire de nos priorités pour les années à venir et il me fait plaisir de vous partager nos plus récents faits saillants financiers.

Les revenus de mutation que nous continuons à recevoir témoignent de l'attrait de notre communauté, une richesse que nous investissons stratégiquement pour bâtir un Charlemagne à la fois toujours aussi accueillant et plus résilient.

La prévention est au cœur de notre approche. En 2025, nous avons réservé plus de 2,4 M \$ dans des réserves financières et fonds réservés qui incluent, entre autres, notre service de voirie et celui de l'eau (aqueduc, conduites d'eau potable et égouts) ainsi que l'entretien de nos bâtiments municipaux, reconnaissant par le fait même que sécuriser nos infrastructures essentielles est un investissement fondamental. Parallèlement, les revenus générés par nos permis de construction reflètent une dynamique positive et témoignent de la confiance que les promoteurs placent en notre collectivité.

Mais au-delà de la santé financière, nous avons choisi de réinvestir directement dans ce qui compte : vous. Nous avons entre autres nouvellement constitué un bas de laine pour des projets à caractère social et lancé de nouvelles aides financières pour soutenir nos citoyens.

Nos investissements majeurs incarnent cet engagement : l'Espace citoyen, fruit de l'agrandissement et de la modernisation de notre hôtel de ville et de notre bibliothèque municipale, deviendra un véritable cœur de vie pour Charlemagne. Nous avons d'autre part acquis les étages de l'immeuble situé au 2, boul. Céline-Dion et dès l'intégration des bureaux municipaux à l'Espace citoyen, ces locaux seront libérés et transformés en espaces destinés à la vie citoyenne, pour vous, vos organismes, vos initiatives.



Voilà notre vision : une gestion saine au service d'une communauté plus forte. Merci de votre confiance.

Normand Grenier, maire



Principaux FAITS SAILLANTS 2025

En 2025, les revenus de fonctionnement ont dépassé nos prévisions budgétaires de 12 %. Cette belle performance reflète les investissements stratégiques et la planification financière réfléchie mise en place par le Conseil.

Notre gestion des dépenses a aussi été exemplaire : malgré un contexte économique inflationniste, les charges ont dépassé nos attentes de moins de 1 %. Charlemagne continue de faire plus avec intelligence, en maximisant chaque dollar investi pour le bien-être de ses citoyens.



REVENUS



17 410 174 \$

CHARGES



14 713 185 \$

Principaux FAITS SAILLANTS 2025



REVENUS EN DROITS DE MUTATION IMMOBILIÈRE

1 463 057 \$

Le contexte favorable du marché immobilier québécois en 2025 a bénéficié à la Ville de Charlemagne, qui a profité de cette synergie positive, au même titre que plusieurs municipalités de la province.

REVENUS EN LICENCES ET PERMIS

326 278 \$

Les revenus générés par les licences et permis ont augmenté de plus de 31% comparativement à l'année précédente, témoignant du dynamisme économique et de l'attractivité croissante de notre ville.



Principaux FAITS SAILLANTS 2025



REMBOURSEMENT DE CAPITAL SUR LA DETTE À LONG TERME

875 400 \$

Ce montant illustre que nous honorons nos engagements financiers et nous construisons une base solide pour les années à venir. Chaque remboursement nous rapproche d'une plus grande flexibilité budgétaire pour répondre aux besoins futurs de nos résidents.

DETTE À LONG TERME

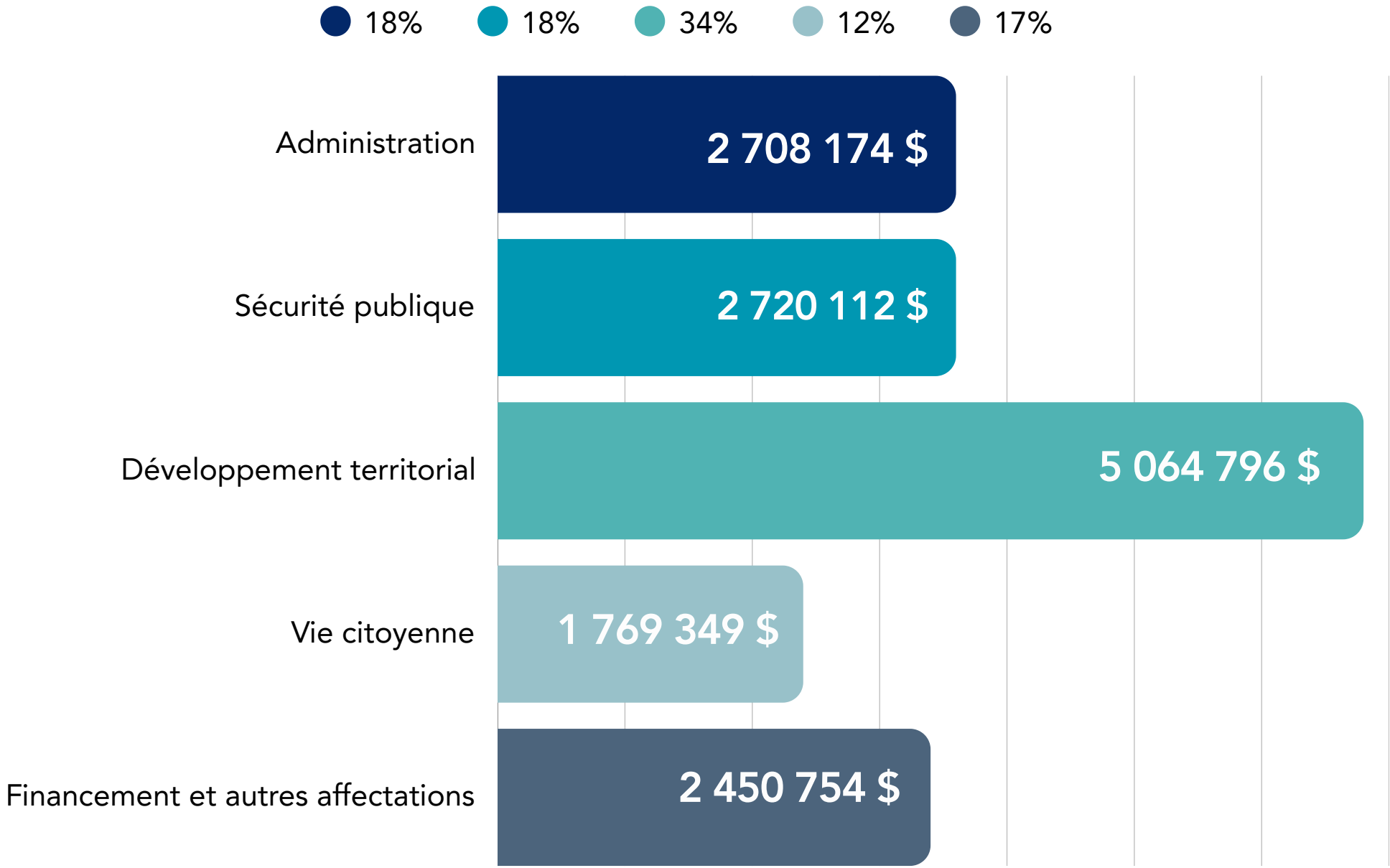
10 510 688 \$

En 2025, certains remboursements de prêts sont venus à échéance. C'est comme finir de payer sa voiture et dire adieu à ce versement mensuel! Mais il faut tout de même garder en tête que plusieurs autres versements municipaux perdurent dans le temps, comme dans le quotidien de tous et chacun, avec un paiement d'hypothèque ou une dette d'étude, par exemple.



Répartition SIMPLIFIÉE DES CHARGES 2025

Investir dans le développement territorial, c'est créer les conditions pour que Charlemagne offre une qualité de vie à tous ses résidents, anciens comme nouveaux. Cela signifie un déneigement efficace l'hiver, des routes entretenues à longueur d'année, des infrastructures sécuritaires, un approvisionnement en eau potable fiable et des services essentiels de qualité.



Investissements 2025



pour un total de 7 561 679 \$



En octobre 2025, la Ville de Charlemagne devenait la première ville de Lanaudière et la deuxième ville au Québec à intégrer un module d'optimisation en temps réel pour la gestion de ses feux de circulation.

VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS

(infrastructures, bâtiments, machinerie, terrains, équipement, véhicules, etc.).

38 346 898 \$

PROJET D'ESPACE CITOYEN, acquisition des étages du 2, boul Céline-Dion, acquisition des terrains rue du Sacré-Coeur afin de créer une nouvelle aire de stationnement public, système de feux de circulation intelligents *No traffic*, système d'éclairage solaire, surface multisport, afficheurs de vitesse et de signalisation pour piétons, balancelles, support à vélo et équipement de parc, etc.



Création d'un tout nouvel **espace de services municipaux entièrement repensé**, qui viendra transformer notre manière de vivre la communauté et d'interagir avec elle.

Il s'agit d'un pôle municipal innovant qui réunira sous un même toit la **bibliothèque municipale, l'hôtel de ville** ainsi que de **nouveaux services** conçus pour mieux répondre aux besoins et aux défis de notre quotidien.

2 383 908 \$

(coût lié au projet en 2025)

13 655 086 \$

(coût total du projet)

42%

(pourcentage total du projet faisant l'objet d'une subvention gouvernementale)

PROJET d'Espace citoyen





En plus des services administratifs et bibliothécaires, le nouveau bâtiment comprendra une salle multidisciplinaire, des espaces de travail collaboratif, ainsi que des zones de concentration et d'étude destinées tant aux étudiants qu'aux professionnels. **Le confort, l'accessibilité et la convivialité guideront l'aménagement de ce lieu pensé pour tous les Charlemagnoises et Charlemagnois.**

PROJET d'Espace citoyen



Principaux FAITS SAILLANTS 2025

Ces résultats témoignent d'une gestion rigoureuse et prudente des finances municipales. Concrètement, ce bas de laine collectif offre à la Ville de Charlemagne une marge de manœuvre appréciable pour faire face à certains besoins et pressions financières. Il contribue également à diminuer le fardeau fiscal des citoyennes et citoyens.



BAS DE LAINE

des Charlemagnoises et des Charlemagnois

EXCÉDENT
de fonctionnement non affecté

2 219 540 \$



EXCÉDENT
de fonctionnement affecté

649 519 \$



Principaux FAITS SAILLANTS 2025

BAS DE LAINE

des Charlemagnoises et des Charlemagnois

La répartition suivante détaille l'excédent de fonctionnement affecté de 649 519 \$ ainsi que les réserves financières et fonds réservés totalisant 2 440 195 \$. En prévoyant dès maintenant pour demain, la Ville se donne les moyens d'agir avec prudence tout en limitant une fois de plus la pression sur le fardeau fiscal des citoyens.



Service de l'eau

925 736 \$



Fonds de roulement et soldes
disponibles des règlements
d'emprunt fermés

741 342 \$

Entretien des
bâtiments municipaux

425 433 \$

Élections

70 104 \$

Projets futurs

599 519 \$

Service de voirie

277 581 \$

Projets à caractère
social

50 000 \$



Selon les plus récentes informations disponibles, voici quelques données pertinentes illustrant la santé financière de la Ville de Charlemagne. C'est avec une grande fierté que nous vous partageons que la Ville a **stabilisé son Excédent (déficit) de fonctionnement accumulé / Revenus de fonctionnement**. En d'autres mots, notre *bas de laine* se porte bien et vous constaterez par vous-mêmes la gestion rigoureuse du Conseil au cours des cinq dernière années.

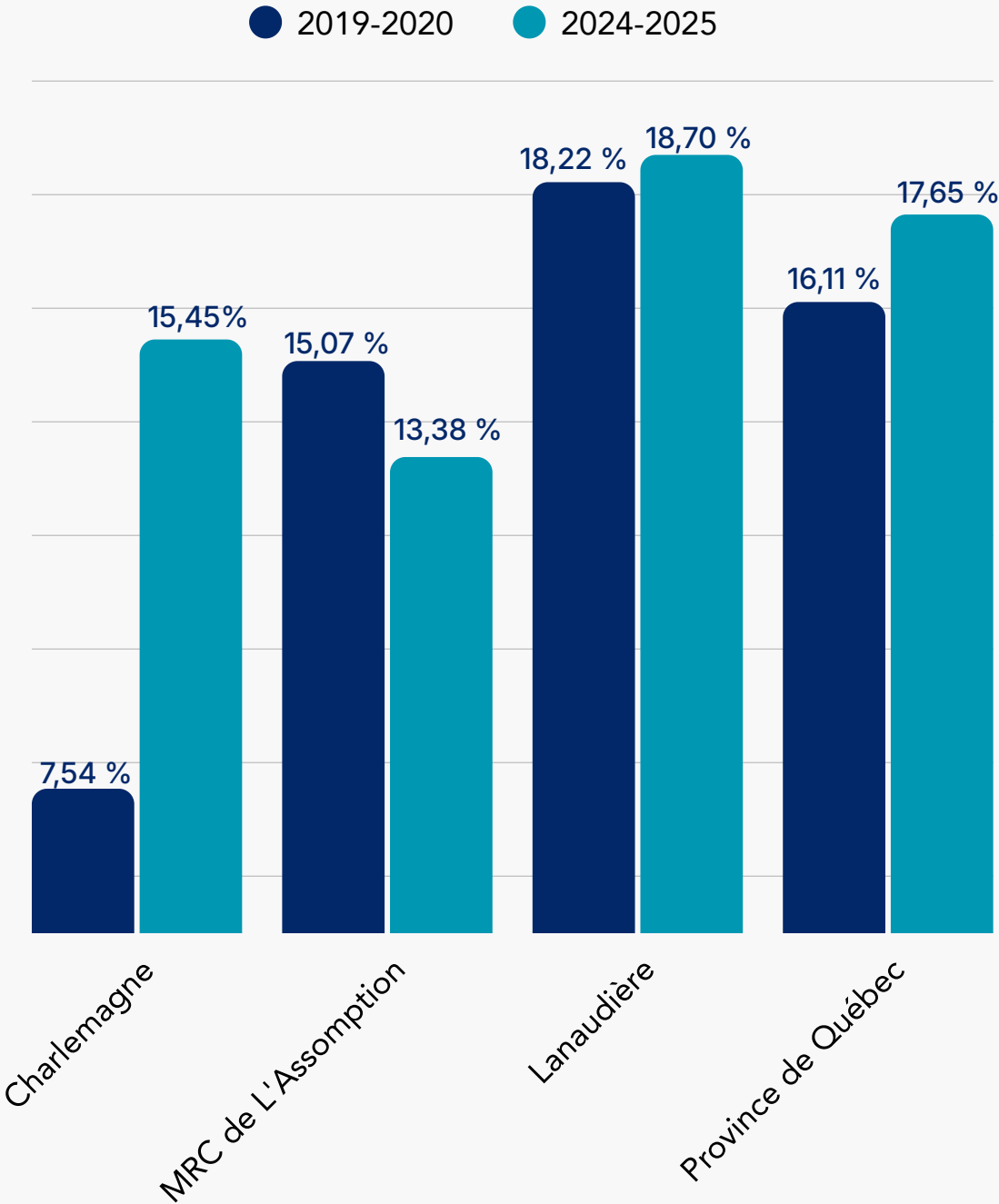
SANTÉ FINANCIÈRE bilan de mandat



Santé financière

BILAN DE MANDAT

Excédent (déficit) de fonctionnement accumulé / Revenus de fonctionnement



BAS DE LAINE

des Charlemagnoises et des Charlemagnois



Ces résultats témoignent d'un équilibre général et de l'atteinte d'une cible de saine gestion financière.

Ville de Charlemagne

2019-2020

➡ 7,54 %

2024-2025

➡ 15,45 %

Données extraites des profils financiers 2019-2020 et 2024-2025

Nouvelles AIDES FINANCIÈRES

Depuis plusieurs années, les citoyennes et citoyens de Charlemagne peuvent bénéficier d'aides financières qui concernent diverses sphères de leur quotidien. Depuis 2025, quatre nouvelles subventions leur sont offertes afin, notamment, d'alléger leur compte de dépenses familiales.



Programme de soutien et d'accessibilité aux activités de loisirs



Programme d'aide financière visant à promouvoir la plantation d'arbres



«Un nouvel enfant, un arbre»



Programme d'aide financière pour favoriser la résilience des infrastructures résidentielles

